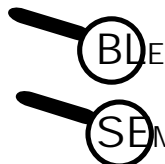


Info.pl@ine

ZOOM sur

N°20 – 9 février 2005 - 4 pages



Surveiller les indicateurs double densité

Rappel des densités de semis

AGRO-METEO

P Les blés sont-ils en avance ?

Le tableau ci-dessous fait le point sur les cumuls de températures depuis quelques dates de semis de blé jusqu'au 31 janvier. L'écart par rapport à la normale nous permet de mesurer l'état d'avancement de la végétation.

Sommes de températures base 0 au 31 janvier 2005 (°C) :

	Dates de semis	05-oct	15-oct	25-oct	05-nov	15-nov	Ecart des blés par rapport à la normale
EGREVILLE	normale	833	705	594	486	406	
	2004-2005	782	653	529	407	348	
	écart/normale	-51	-52	-65	-65	-58	10 jours de retard
MELUN	normale	825	700	591	483	404	
	2004-2005	811	685	559	438	374	
	écart/normale	-15	-16	-32	-45	-30	3 à 10 jours de retard
VOULTON	normale	767	646	541	437	363	
	2004-2005	747	624	508	388	328	
	écart/normale	-21	-22	-33	-49	-35	5 à 10 jours de retard
CRECY LA CHAPELLE	normale	812	689	574	463	387	
	2004-2005	827	700	577	454	386	
	écart/normale	14	11	4	-9	0	3 jours d'avance à 3 jours de retard

source : Météo-France / CA77

On constate un retard de la végétation par rapport à une année normale plus marqué dans le Sud du département, alors que cet écart est plus mitigé sur le Nord.

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade : 6 feuilles à 8 feuilles)

P Attention aux accidents liés à des mauvais rinçages de pulvérisateurs.

D'ici quelques jours il y aura des désherbages blé qui seront réalisés avec des produits de la famille des sulfonylurées (ATTRIBUT, ARCHIPEL, ATLANTIS...).

En 2004, les accidents sur colza liés à un mauvais rinçage du pulvérisateur ont augmenté. Dans ce cas, 2 à 3 semaines après l'application, on peut observer un tassement de la végétation avec un rougissement plus ou moins fugace, puis un avortement des siliques provoquant jusqu'à 50 % de perte de rendement.

Les faibles résidus restant dans le pulvérisateur ne sont pas toujours « relargués » à la première application qui suit mais parfois à la 2^{ème} voire à la 3^{ème}.

Pour éviter ces accidents, le rinçage du pulvérisateur est une opération déterminante qui doit être réalisée en respectant des conditions telles que le volume utilisé, le choix du produit de rinçage (suivre les instructions des firmes) et le temps d'action de ce produit.



Rappel : ne pas faire d'ATTRIBUT sur les parcelles de blé qui doivent recevoir du colza à l'automne prochain.

BLE (stade : tallage)

P Désherbage

Dans certaines parcelles qui n'ont pas été désherbées à l'automne malgré une date de semis assez précoce, le niveau d'enherbement est important que ce soit en graminées ou en dicotes (véroniques, gaillets...). Les températures plutôt clémentes de l'automne et du début de l'hiver ont permis ce développement.

Le cas du gaillet

Ø Si une forte infestation est observée en sortie d'hiver, il est important de réduire la concurrence de cette plante assez tôt. ADRET ou GRATIL à 20 g/ha peuvent être appliqués en sortie d'hiver à partir d'une température de 6°C.

Ø En cas de plus faible infestation, le gaillet pourra être géré avec des produits à base de fluroxypyr (STARANE...) mais beaucoup plus tard.

P Suivi des bandes double densité pour déclencher le 1^{er} apport d'azote

Bien que la faible pluviométrie hivernale laisse penser que les reliquats en sortie d'hiver seront assez élevés, il convient dès maintenant d'aller visiter régulièrement les parcelles où vous avez implanté une bande double densité.

Nous n'avons pas encore observé de décoloration sur les parcelles de notre réseau qui ont un indicateur double densité.

Sur la parcelle ci-dessous, l'indicateur a décoloré mais attention cette bande était semée en triple densité !



Lieu : Vimpeles, sol argilo-sableux, variété CAPHORN, semée le 5/10/04
photo du 27 janvier 2004

Attention aux interprétations de ces décolorations :

- Etre sûr que le peuplement est deux fois plus important dans la bande double densité que dans le reste de la parcelle.

- L'oïdium s'est développé à l'automne. Il est plus présent dans les parties plus drues (c'est également le cas ici). Cet oïdium a pu provoquer un jaunissement des plantes plus accentué dans la partie semée plus drue.

- Dans les parcelles les plus sèches et vu les conditions de déficit hydrique à ce jour, une consommation en eau plus importante sur un peuplement plus fort ne pourrait-il pas se traduire par une décoloration ?

Ø Nous tenir informés si vous avez des Bandes Double Densité qui décolorent.

IMPLANTATION DES ORGES DE PRINTEMPS

L'orge de printemps est une plante à cycle court dont le potentiel de rendement diminue entre les semis précoces et les semis tardifs. Mais attention à ne pas semer trop tôt car une période de froid peut provoquer des dégâts sur des graines en cours de germination.

On considère que le début de la période optimale pour les semis se situe vers **mi-février** dans la mesure où les parcelles sont bien ressuyées. L'hiver est pour le moment plutôt sec. Le ressuyage devrait être assez rapide.

Les poids de 1000 grains de la récolte 2004 ont globalement été supérieurs à ceux de la récolte 2003. Pour ceux qui utilisent leur propre semence, il est important de mesurer ce PMG pour ajuster sa dose de semis.

Rappel sur les densités de semis

	Sols moyens ou profonds	Sols superficiels séchant ou avec des cailloux.
Pour des semis entre le 15 février et le 15 mars	280 à 300 grains/m²	300 à 330 grains/m²
Dose de semis :		
- pour un PMG de 45 g	125 à 135 kg /ha	135 à 150 kg /ha
- pour un PMG de 49 g (C'est en moyenne le cas pour SCARLETT, ASTORIA en 2004)	135 à 145 kg /ha	145 à 160 kg /ha
- pour un PMG de 52 g parfois atteint en 2004	145 à 155 kg /ha	155 à 170 kg /ha

Profondeur de semis : 2-3 cm

L'orge de printemps a un système racinaire particulièrement sensible aux zones de sol tassées. Il est donc important de réaliser un minimum de passages lors de la préparation superficielle.

Il est possible de semer sur un sol gelé superficiellement.

IMPLANTATION DES POIS DE PRINTEMPS

Les périodes optimales de semis dans notre région sont les suivantes :

- du 5 février au 1^{er} mars pour les sols argilo-calcaires.
- du 20 février au 15 mars en sols limono-argileux.

	Sols limono-argileux	Sols argilo-calcaires
Dans la période optimale de semis	70 à 80 grains/m².	80 à 90 grains/m².

Les PMG peuvent être très différents d'une variété à l'autre, mais aussi entre parcelles pour une même variété (dans le cas d'utilisation de semences de ferme). Il est donc important de prendre quelques instants pour les mesurer.

Profondeur de semis : 3-5 cm

IMPLANTATION DES FEVEROLES DE PRINTEMPS

La période recommandée de semis est comprise entre le 15 février et le 15 mars.

L'objectif est d'obtenir un peuplement d'environ 30 plantes/m².

Le semis au semoir monograine assure une meilleure régularité sur la ligne et sur la profondeur et permet d'économiser sur les doses de semis.

Profondeur de semis : au moins 5 cm pour limiter les risques de gel en cours de germination, échapper aux dégâts d'oiseaux et réduire les risques de phytotoxicité dus aux herbicides.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Respecter les conditions particulières d'épandage

Règle d'épandage à proximité des eaux de surface

Pour les fertilisants minéraux, le programme d'action Directive Nitrates prévoit l'interdiction d'épandre :

- à moins de 2 m des eaux de surface libres ou non,
- à moins de 5 m des cours d'eau à partir du haut de la berge.

Rappel : dans le cadre de la conditionnalité des aides PAC, des bandes enherbées de 5 m de largeur minimum sont obligatoires en bordure de cours d'eau.

Pour les fertilisants organiques, le règlement sanitaire départemental et la législation des installations classées prévoient l'interdiction d'épandre à moins de 35 m des :

- puits, forages et sources privées,
- aqueducs d'eau potable en écoulement libre,
- stockages d'eau enterrés ou semi enterrés (destinés à l'eau potable ou non),
- berges des cours d'eau.

Règle d'épandage sur des sols en forte pente

Une parcelle en forte pente est définie par le fait que le travail du sol est impossible en travers de la pente. Dans ce cas, l'épandage est interdit. Dans tous les cas, les épandages ne doivent pas être effectués si des risques de ruissellement hors de la parcelle existent.

Règles d'épandage sur des sols détrempés, inondés, gelés et enneigés

Type de fertilisants	Sol gelé en surface alternant gel et dégel en 24 h	Sol pris en masse par le gel (<i>sup au labour</i>)	Sol inondé ou détrempé	Sol enneigé (<i>sup à 10 cm</i>)
Fertilisants de type I (Fumier)				
Fertilisants de type II (Lisier)				
Fertilisants de type III (Minéral)				

Epandage possible

Epandage interdit

Respecter les dates d'interdiction d'épandage au printemps

Type de fertilisants	Cultures d'automne	Cultures de printemps
Fertilisants de type I (Fumier)	Aucune interdiction	Aucune interdiction
Fertilisants de type II (Lisier)	Autorisé à partir du 15 Janvier	Autorisé à partir du 15 Février
Fertilisants de type III (Minéral)	Autorisé à partir du 15 Janvier	Autorisé à partir du 15 Février

Respecter les modalités de fractionnement pour les premiers apports

Cultures	Nombre d'apports minimum	Dose maximum du premier apport
Colza	2	80 unités
Blé tendre d'hiver	2	60 unités
Escourgeon	2	120 unités

Notre conseil
sur blé

1^{er} apport : 40 à 50 unités d'azote maximum



Rédacteurs : Eric Bizot, Anne Papin, Sébastien Piaud, Laurent Proffit, Laurent Royer
 Chambre d'Agriculture 77, Pôle Agronomie et Environnement, 418, rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
 e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08

Toutes rediffusion et reproduction interdites

Chambre d'Agriculture 77 Info.pl@ine n° 20

Info.pl@ine

N°20 : Erratum – 10 février 2005 -1 page

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

ERRATUM

Respecter les modalités de fractionnement pour les premiers apports

Le tableau envoyé dans l' Info.pl@ine n°20 hier était erroné.

Il est remplacé par celui-ci :

Cultures	Nombre d'apports minimum	Dose maximum du premier apport
Blé tendre d'hiver	2	80 unités
Escourgeon	2	60 unités
Colza	2	120 unités

**Notre conseil
sur blé**

1^{er} apport : 40 à 50 unités d'azote maximum

Avec nos excuses .



Rédacteurs : Eric Bizot, Anne Papin, Sébastien Piaud, Laurent Proffit, Laurent Royer
Chambre d'Agriculture 77, Pôle Agronomie et Environnement, 418, rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08

Toutes rediffusion et reproduction interdites